

n° 129 / janvier -
février 2015

vélocité

La revue du cycliste au quotidien

Indemnité kilométrique vélo : expérience concluante

Article p. 6



**A la découverte
d'Alès**
p. 15



**Formation Educateur
mobilité à vélo**
p. 16



**Mont-St-Michel, Pont
du Gard : le vélo exclu**
p. 19

FUB
le vélo au quotidien



De Rennes à Saint-Malo et Jersey

Des cyclistes urbains prennent la mer en plein hiver, et constatent que le vélo est mieux accueilli à Jersey qu'à Saint-Malo.

Nous partons en train avec nos deux Brompton empruntés / loués. À Paris, le changement entre gare de Lyon et gare Montparnasse en vélo est très agréable, l'itinéraire est quasiment tout en site propre sur une voie de BHNS, ce qui permet de profiter de « Paris by night ». Nous retrouvons les trois autres participants à Rennes ce soir du 31 décembre pour fêter le réveillon.

Jour 1

Le lendemain matin 1^{er} janvier, comme nous ne sommes pas très rapides pour partir, nous allons à la gare de Rennes en vélo et prenons le TER jusqu'à Montreuil-sur-Ille. Nous y débarquons avec nos cinq vélos (deux Brompton et trois « classiques ») en début d'après-midi. Nous rejoignons rapidement le bord du canal d'Ille et Rance sur lequel est aménagé la voie verte. Il est agréable de longer l'eau, et les bords sont joliment boisés. Par contre, le revêtement est en sable compacté, qui est bien humide en cette saison, et qui freine plutôt notre progression. Au bout de quelques kilomètres, le sable s'accumule entre le pneu et le garde-boue des Brompton, qui sont assez proches, ce qui va jusqu'à bloquer la roue. Nous devons nous arrêter régulièrement pour nettoyer. Des travaux ont également lieu sur le canal, qui entraînent la fermeture de la voie verte et nous obligent à passer sur l'autre rive par des chemins bien boueux. Nous progressons quand même, et longeons une jolie succession d'écluses. La voie verte change souvent de rive, mais elle est bien signalée. La nuit commence à tomber lorsque nous atteignons Évran. Le repas et la chambre d'hôte sont magnifiques, tout comme le petit-déjeuner le lendemain matin.

Jour 2

C'est donc bien rassasiés que nous repartons le 2 au matin, alors que le crachin de la nuit s'arrête. Nous retrouvons le bord du canal et son

sable collant, et nous le suivons jusqu'au très joli village de Léhon. L'abbatiale vaut la peine de s'y arrêter un peu. Dinan se trouve juste après, nous montons faire un tour dans la vieille ville, très touristique. Une belle descente nous ramène au bord de la Rance, que nous suivons jusqu'à Taden, où elle s'élargit. Nous la quittons alors pour rejoindre le tracé d'une ancienne voie ferrée. Hélas, le revêtement est toujours aussi problématique pour les Brompton. Ce tronçon est en tout cas plus utilisé que le précédent, nous rencontrons d'autres cyclistes, plutôt des locaux qui se promènent. Nous en profitons pour nous renseigner sur les navettes qui font la traversée entre Dinard et Saint-Malo.

En effet, la véloroute est balisée tout le long en direction de Saint-Malo, mais elle va en fait à Dinard, d'où des bateaux font la navette pour Saint-Malo. Nous avons bien fait de nous renseigner car un appel à l'office du tourisme nous confirme que les navettes ne fonctionnent que d'avril à novembre, et que en cette saison, la seule solution pour rejoindre Saint-Malo est de prendre la 2x2 voies qui passe sur le barrage de l'usine marémotrice de la Rance !

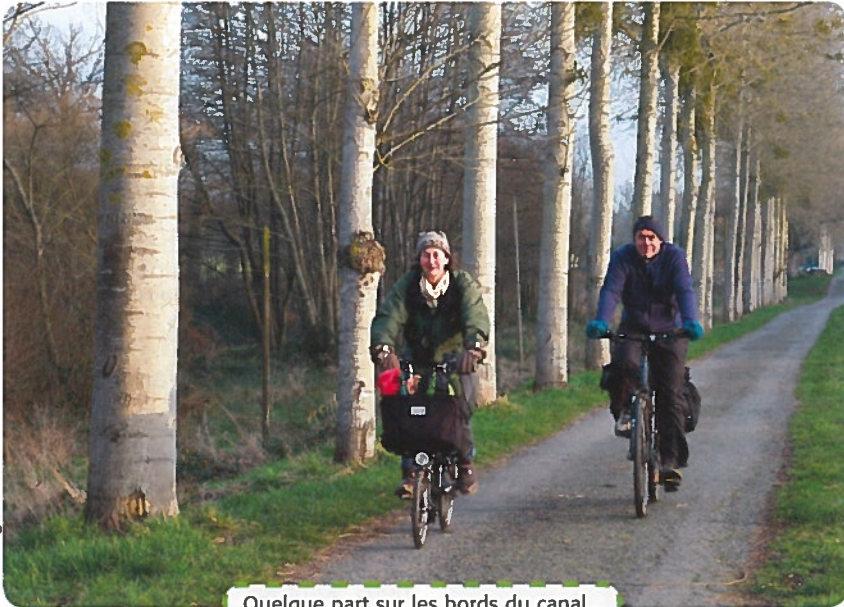
Nous sommes très étonnés, ni le balisage ni notre guide n'indiquent cette subtilité ! Nous arrivons à nous approcher de la Rance par de petites routes, mais nous devons quand même finalement nous lancer sur la 2x2 voies, où la circulation est rapide et dense, et où il n'y a aucun aménagement cyclable ni bande dérasée. Nous voyons plusieurs autres vélos, cela semble donc habituel, mais pour nous ça ne l'est vraiment pas ! À l'entrée du barrage de la Rance, nous quittons la route, trop dangereuse, pour prendre le trottoir. Parvenus de l'autre côté de l'embouchure, nous voyons que la 2x2 voies se prolonge encore longtemps, dans une grande montée, sans aucun échappatoire ! Par contre, de l'autre côté de la route, côté mer, nous voyons le départ d'un sentier. Une vérification sur un smartphone nous confirme que ce sentier permet de rejoindre ensuite des rues menant à Saint-Malo. Nous optons pour cette variante, quitte à pousser / porter nos vélos. Il ne nous reste plus qu'à traverser la 2x2 voies sans nous faire écraser, et nous voilà dans un joli bois où nous pouvons rouler et pousser un peu nos vélos jusqu'à retrouver une route.



Avant l'arrivée à Saint-Malo, chemin permettant d'éviter la 2x2 voies

P. Quaglia

P. Quaglia



Quelque part sur les bords du canal...

Nous pouvons alors suivre la signalisation pour rejoindre la citadelle. On note au passage que la ville ne comporte quasiment aucun aménagement cyclable. Le boulevard Douville que nous empruntons est exemplaire avec ses deux voies de circulation voiture, bordées de places de stationnement sur la chaussée, puis d'autres places de stationnement, puis d'un trottoir, et rien pour les vélos. La citadelle elle-même est ouverte à la circulation automobile apparemment sans discrimination, et les rues presque toutes en sens unique ne comportent aucun double sens cyclable. Il n'y a non plus aucun stationnement vélo dans les rues, mais notre hôtel a heureusement un local pour les stocker. Nous profitons de la soirée pour visiter la ville à pied.

Jour 3

Nous partons tôt pour rejoindre le port où nous embarquons avec nos vélos sur le ferry pour Jersey. Il y a beaucoup de vent, le bateau bouge un peu. Arrivés à Saint-Helier, après un bon porridge, nous trouvons l'office du tourisme où on nous remet une carte « cycling Jersey ». Apparemment, les infrastructures vélo sont bien développées sur l'île, et en ville, il y a très régulièrement

des séries d'arceaux de stationnement vélo.

Nous partons plein ouest sur une piste cyclable qui longe la mer. Nous avons le vent et la pluie de face, c'est très revigorant ! Heureusement, à intervalles réguliers, sont installés des bancs abrités du vent qui nous permettent de nous reposer un peu avant de repartir. Arrivés à Saint-Aubin, de l'autre côté de la baie, le vent se calme, et la piste cyclable emprunte une ancienne voie ferrée qui monte doucement sur l'île, au milieu de pins maritimes. C'est très joli, nous en profitons d'autant plus

que la pluie s'est arrêtée. D'un seul coup, la piste cyclable débouche à l'extrémité de l'île, sur un paysage magnifique de côtes battues par les vagues. Le phare de La Corbière veille sur la côte, il est accessible par un passage submersible. C'est très impressionnant car ce passage donne l'impression d'être en-dessous du niveau de la mer, avec les grosses vagues qui se fracassent non loin. Nous ne traînons pas sur place, et retournons vite sur la terre ferme.

Voie verte en hivernage

Le retour, vent dans le dos, est très rapide. Nous prenons quand même le temps de prendre une bière dans un sympathique pub à Saint-Aubin. Le ferry du soir nous ramène à Saint-Malo.

Nous rentrons à Rennes le lendemain avec le TER, et c'est la fin de ce joli voyage. Nous tirons comme leçon qu'il faut bien se renseigner sur le revêtement des itinéraires si on voyage en Brompton, et que les aménageurs de voies vertes pensent encore qu'il n'y a des utilisateurs qu'en été...

Philippe Quaglia
Association des Piétons et Cyclistes
du Pays de Gex



Sortie de la chaussée submersible à Jersey

P. Quaglia